

## LES CONDITIONS DE TRADUCTION

\*Toute commande doit être confirmée par courriel (mèl) avant la traduction/relecture.

### La livraison

- Les délais de traduction sont d'environ 30 jours ouvrables (en cas d'urgence, une majoration entre 15% et 50% est appliquée).
- Compter environ 10 jours ouvrables pour une relecture.
- Le délai de livraison est fixé et communiqué par écrit dès la réception de l'acceptation de devis. La responsabilité de la traductrice n'est pas engagée en cas de retard d'exécution du travail suite à une maladie, un accident, une incapacité temporaire ou un cas de force majeure. Toutefois, elle est tenue d'en informer le client dans un délai raisonnable, et de fixer une nouvelle date de livraison.
- La traductrice décline toute responsabilité quant aux erreurs dans le texte original transmis par le client

### La qualité

- Le Traducteur est responsable de la qualité de la traduction et la relecture effectuée, pour autant que celles-ci soient utilisées dans leurs formes intégrales et sans modification.
- Quand nécessaire, le client doit communiquer toute information nécessaire à la bonne exécution des prestations demandées
- Toute mise en forme des graphiques ou des tableaux provenant des logiciels spécialisés reste la responsabilité de l'auteur.
- Après chaque traduction (ou relecture), une copie préliminaire est envoyée à l'auteur. L'auteur vérifie que cette première version lui convient et il peut proposer les modifications s'il le souhaite. Ces modifications ne sont pas facturées. Les consignes de l'auteur sont prises en compte dans la mise en page du texte final.

### Confidentialité

- La traductrice est liée par le secret professionnel. Toute information concernant les textes reçus est donc strictement confidentielle et ne sera pas divulguée, sauf avec l'accord de l'auteur.
- La traductrice est toutefois autorisée à mentionner dans sa communication commerciale, notamment sur son site web et dans les réseaux sociaux, qu'elle travaille (ou a travaillé) avec l'organisation ou l'institution, sans divulguer des informations confidentielles.

### Facturation

- Le tarif est mentionné dans le devis. Si le volume à traduire n'est pas déterminé, le montant total de la facture sera calculé sur base du tarif prévu dans le devis.
- Le tarif peut être majoré en cas de travail urgent, de soirée ou de nuit, de week-end ou de jour férié.
- Toute modification du texte original pendant la réalisation de la traduction impliquera un surcoût calculé soit en volume de texte ou en heures de travail.
- La facture doit être réglémentée dans les 30 jours suivant la fin (restitution) du projet par virement bancaire ou par chèque. Passé ce délai, 12% de pénalité est appliqué.

### Plaintes

- Toute facture non protestée dans les huit jours est réputée acceptée. Une plainte n'interrompt pas le délai de paiement. Le refus non motivé d'une traduction ne constitue pas un motif de non-paiement de la facture.

### Annulation de la commande de traduction

- En cas d'annulation de la commande de traduction, une indemnité (calculée sur base du tarif prévu dans le devis) est due dont le montant est proportionnel au travail déjà effectué.

### Qualité du donneur d'ordre

- Le donneur d'ordre est réputé agir en qualité d'auteur du texte à traduire et en autorise explicitement la traduction

### Juridiction compétente

- Tout litige lié à ce contrat sera réglé par les tribunaux de la juridiction du domicile de la traductrice.
- La Société Française de Traducteurs peut jouer le rôle d'ombudsman si les 2 parties souhaitent éviter un recours direct en justice.

\*Les conditions générales de la traductrice ont préséance sur celles du client